



Jean Lameloise  
MERCUREY

17, Voie Romaine  
71640 Mercurey  
Tél. : 03 85 98 10 30  
Fax : 03 85 98 10 28

Internet : [www.cifa-jean-lameloise.com](http://www.cifa-jean-lameloise.com)

E-mail : [mercurey@cifa-jean-lameloise.com](mailto:mercurey@cifa-jean-lameloise.com)

# ➤ BP COIFFURE Niveau IV



## > Le métier :

La coiffeuse ou le coiffeur est un spécialiste des soins de l'entretien et du coiffage des cheveux, Il ou elle accueille le client, le conseille, réalise shampoing, coupe, permanente, teinture, brushing... Il peut être amené à réaliser des soins capillaires. Le coiffeur ou la coiffeuse doit être à l'écoute de son client, avoir un bon relationnel. Il doit être minutieux, rigoureux et méthodique et avoir une bonne résistance physique (station debout et bras levés). Il doit avoir un sens artistique et esthétique, une présentation et une hygiène irréprochables. Il ou elle doit avoir la faculté de proposer à la vente les produits vendus au salon. Le nettoyage et l'entretien du salon et du matériel font partie intégrante du métier.

## > Objectifs de la formation :

Le titulaire du BP Coiffure est un professionnel hautement qualifié qui maîtrise toutes les techniques de soins capillaires, de coupe, de coloration ou de coiffage. Ainsi, il accueille le client, le conseille et réalise des coiffures personnalisées. Il participe également à la gestion administrative et financière de l'entreprise. Il assure la vente et le développement des produits ou des services, et peut être amené à gérer du personnel. Il peut exercer son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, ou dans les entreprises de production et de distribution de produits capillaires. Il y occupe des postes de chef d'entreprise, manager, chef de bac, coiffeur, responsable technique ou conseiller professionnel.

## > Organisation de la formation :

### 🔗 Condition d'admission :

Être titulaire du CAP Coiffure

### 🔗 Rythme d'alternance :

Cette formation alterne, sur deux ans, des périodes au CIFA (32 semaines de cours/4 jours par semaine) et en entreprise.

### 🔗 Disciplines enseignées au CIFA :

Enseignement professionnel	Enseignement général
Travaux Pratiques	Arts Appliqués
Technologie	Expression Française et Ouverture sur le Monde
Comptabilité/Gestion	Mathématiques/Sciences
Management	

.../...



## Les salaires :

AGE	TAUX DE REMUNERATION	
	1ERE ANNEE	2EME ANNEE
16-17 ans	57 % du SMIC	67 % du SMIC
18-20 ans	67 % du SMIC	77 % du SMIC
21 ans et plus	80 % du salaire conventionnel du coefficient hiérarchique 110 ou 80 % du SMIC (selon la disposition la plus favorable à l'apprenti)	80 % du salaire conventionnel du coefficient hiérarchique 110 ou 80 % du SMIC (selon la disposition la plus favorable à l'apprenti)

## Poursuite d'études au CIFA :

En collaboration avec la Maison de la Coiffure, une poursuite d'étude est possible en formation adultes en vue de l'obtention du Brevet de Maîtrise Coiffure.

